

L'éternel rêve de la théocratie

— sur *Athalie* de Racine —

Hiroko MASHIMO

I. Les prophètes

À la différence du cas d'*Esther*, où « sans altérer aucune des circonstances de l'Écriture sainte », Racine a pu remplir toute son action « avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées », on voit que dans *Athalie*, outre le deuxième *Livre des Rois* (chap. XI) et le deuxième *Livre des Paralipomènes* (chap. XXIII), d'autres inspirations viennent interférer, d'une part, textes bibliques, comme *l'Exode*, *le Deutéronome*, et tout particulièrement *les Prophètes* et *les Psaumes*, *l'Apocalypse*, *le Cantique des Cantiques*, d'autre part, textes profanes anciens et contemporains, *Ion* d'Euripide, *Electre* et *Œdipe roi* de Sophocle, *les Antiquités juives* de Josèphe, *le Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, *les Juives* de Garnier, etc.; tout cela recueilli dans une seule pièce pour orchestrer un remarquable « cantique nouveau ».

Le chapitre 22 du livre XVII de *La Cité de Dieu* raconte l'idolâtrie de Jéroboam, roi d'Israël, et de ses descendants sans désigner le personnage d'Athalie, à la lumière des reproches des prophètes. Nous citons le texte entier peu long, où il s'agit de Baal, divinité du pays de Canaan qu'adore notre reine impie :

Mais le roi d'Israël Jéroboam, dans sa perversité n'eut pas foi au Dieu dont il avait éprouvé la véracité en recevant de lui le royaume promis. Il craignit qu'en allant au temple de Jérusalem où toute la nation, selon la loi de Dieu, devait venir sacrifier, son peuple ne se séparât de lui pour faire retour à la famille de David comme à la race royale. Il établit donc l'idolâtrie en son royaume et trompa le peuple de Dieu, l'entraînant avec lui en son abominable impiété, au culte des idoles (*simulacrorum cultu*). Cependant, de toutes manières par ses prophètes, Dieu ne

cessa de le reprendre, lui et ses successeurs, imitateurs de son impiété, ainsi que le peuple lui-même. C'est là, en effet, que surgirent ces grands et insignes prophètes, Élie et Élisée son disciple, auteurs aussi de nombreux miracles. Là encore, quand Élie dit : Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont abattu tes autels, et moi, je suis resté seul, et ils cherchent à m'enlever ma vie. Il lui fit répondre qu'il y avait là sept milliers d'hommes qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal ¹.

Ce texte nous paraît assez révélateur pour faire ressortir des nouveautés, pour ne pas dire des anomalies, apportées par notre poète dans sa seconde tragédie sacrée. Au fond, Racine n'a fait que continuer son chemin où il s'était engagé dans *Esther*. Il s'en explique dans sa Préface d'*Athalie* :

On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un dit prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. [...] Je suppose donc qu'il voit en esprit le funeste changement de Joas [...]. Ce meurtre [de Zacharie], commis dans le temple, fut une des principales causes de la colère de Dieu contre les Juifs, et de tous les malheurs qui leur arrivèrent dans la suite ².

Il est clair que les prophètes, sans parler de Joad, jouent un rôle primordial dans cette tragédie. Leur rôle est d'accomplir les mystères, de manifester ce qui était caché. C'est ainsi que dans cette pièce, le surnaturel se mêle de toutes parts au réel, le baigne et l'éclaire d'une lueur émouvante. Aux saints de l'Ancien Testament, Dieu a déjà donné de discerner la lumière et de comprendre ce qu'ils accomplissaient prophétiquement. Joad est un vrai interprète autorisé de Dieu :

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat? Quoi toujours les plus grandes merveilles
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles?
[...]
Élie aux éléments parlant en Souverain,

¹ Saint Augustin, *La Cité de Dieu* (par la suite abrégé en *De civ. Dei*), 4^e éd. Dombart, Paris, Coll. Bibliothèque Augustinienne, 1959-60, XVII,22.

² J. Racine, *Athalie, Œuvres Complètes*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t.I, éd. de G. Forestier, 1999.

Les Cieux par lui fermés et devenus d'airain,
 Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée;
 Les morts se ranimant à la voix d'Élisée;
 Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants
 Un Dieu, tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.

(I,1, v.106-108, 121-126)

Nous pouvons toujours y trouver l'écho de l'« aveuglement du cœur », l'*obscuratio cordis*, de saint Augustin³. *Le Livre des Rois* nous apprend qu'Élie lança un défi aux prophètes de Baal, tenus pour responsables de cet aveuglement, ainsi que le miracle d'Élisée qui a ressuscité le fils de la Sunamite⁴. Augustin pour sa part a consacré un chapitre à Élie pour expliquer que sa venue avant le jugement a pour objet de dévoiler le sens caché des Écritures, et de convertir les Juifs au Christ⁵.

Par ailleurs, ce qui est remarquable dans cette tragédie, c'est que la colère de Dieu, symbolisée par « le jour de ta fureur » (v.849), et l'amour de Dieu, par « le jour de la Pentecôte », se manifestent du même coup, combinés parfaitement dans l'action dramatique : la chute d'Athalie et le couronnement de Joas. Ce que chante le chœur, c'est à la fois « cris de douleur » et « chants de victoire » :

Cessons de nous troubler. Notre Dieu quelque jour
 Dévoilera ce grand mystère.
 Révérons sa colère.
 Espérons en son amour.

(III,8, v.1226-1229)

Il ne faut pas oublier que le lieu de l'action n'est plus un palais quelconque, mais cette fois-ci le temple, « le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore » (v.1624). La Pentecôte juive, c'est la fête des prémices où « on célébrait la mémoire de la publication de la loi sur le mont de Sināï, et on offrait aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson »⁶. Elle sera

³ *De civ. Dei*, VIII,23.

⁴ *I Rois*, XVII,1- XIX,18; *II Rois*, IV,28-37.

⁵ *De civ. Dei*, XX,29.

⁶ *Athalie*, Préface.

dans la liturgie chrétienne la fête de l'Esprit-Saint. Tout cela noté, Racine poursuit donc sa Préface :

C'est ce qui m'a donné lieu de faire prédire tout de suite à Joad et la destruction du Temple et la ruine de Jérusalem. Mais comme les Prophètes joignent d'ordinaire les consolations aux menaces, et que d'ailleurs il s'agit de mettre sur le trône un des Ancêtres du Messie, j'ai pris occasion de faire entrevoir la venue de ce Consolateur, après lequel tous les anciens Justes soupiraient ⁷.

C'est ainsi que la prophétie de Joad, dans laquelle la colère de Dieu et l'amour de Dieu vont de pair, va s'acheminer vers l'ultime thème de saint Augustin : les deux cités. A l'audition de la prophétie, le chœur reprend le chant :

Ô promesse! ô menace! ô ténébreux mystère!
 Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour!
 Comment peut-on avec tant de colère,
 Accorder tant d'amour? (III,8, v.1212-1215)

L'histoire, dépassant largement celle du peuple hébreu, c'est l'Histoire humaine qui se joue ici : le mal toujours renaissant, la perpétuelle défaite du bien et l'espoir tenace jusqu'à la naissance d'un Sauveur. Qu'on évoque le titre du « cantique nouveau » du *Psaume* 95 : « Quand s'édifiait la maison après la captivité ». Augustin remarque :

Et de fait elle s'édifie dans le monde entier pour le Seigneur, cette maison, la Cité de Dieu, c'est-à-dire la sainte Église ; elle s'édifie avec ces hommes qui, après avoir été retenus captifs par les démons, sont devenus comme ses pierres vivantes, par leur foi en Dieu [...] ⁸.

C'est l'annonce de l'Église de la Gentilité, à laquelle se rapporte également le verset : « Vous avez emmené un grand nombre de captifs » ⁹, et que Racine

⁷ *Ibid.*

⁸ *De civ. Dei*, VIII,24.

⁹ *Psaume*, 67,19.

reprendra dans la prophétie de Joad.

II. Babylone et Jérusalem

Il nous faut pénétrer maintenant au sein de la prophétie de Joad, qui est au cœur même de la pièce, tout en considérant la fonction liturgique dont Racine avait investi ces deux volets de la prophétie¹⁰. Rappelons tout d'abord qu'il s'agit, dans sa totalité, de la captivité et de la restauration de la ville de Jérusalem. Le premier volet est centré sur la captivité, que Racine ne manque pas de souligner dans sa note de lecture : « Captivité Babylone » :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
 Quel est dans le Lieu saint ce Pontife égorgé?
 Pleure, Jérusalem, pleure, Cité perfide,
 Des Prophètes divins malheureuse homicide.
 De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé.
 Ton encens à ses yeux est un encens souillé.

Où menez-vous ces enfants, et ces femmes?
 Le Seigneur a détruit la Reine des Cités.
 Ses Prêtres sont captifs, ses Rois sont rejetés.
 Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités.
 Temple renverse-toi. Cèdres jetez des flammes.
 Jérusalem, objet de ma douleur,

(III,7, v.1142-1153)

Les notes de la main de l'auteur nous invitent à deviner qui sont ce « plomb vil » et ce « pontife égorgé » : ceux-ci doivent se lire respectivement comme Joas et Zacharie le fils de ce grand prêtre. Si on les place dans la perspective de la Jérusalem ancienne et nouvelle, sinon terrestre et céleste, on réalise mieux à quel point leur rôle est important. Il mérite de noter que Zacharie, ce pontife cher à Augustin, a prophétisé l'Église future, et dans sa double réalité : comme temple de Dieu, et comme Jérusalem céleste, où nous louerons Dieu après la captivité de la vie présente. C'est ce que nous apprend

¹⁰ A ce sujet, voir J.Dubu, *Racine aux miroirs*, Paris, Sedes, 1992, p.385-386.

Augustin dans l'*Enarration sur le Psaume* 148. Comme on l'a déjà vu, le développement s'accroche au titre du psaume, hérité des Septante :

Psaume d'Aggée et de Zacharie, tel est le titre. Au temps où le peuple était retenu captif à Babylone, ces deux prophètes annonçaient déjà la fin de la captivité et la restauration de la ville de Jérusalem, ruinée par la guerre. Par là, mystérieusement, ils nous ont signalé la vie future où, après la captivité de la vie présente, nous louerons Dieu; là sera renouvelée cette grande cité de Jérusalem ¹¹.

Ce sermon aurait été prêché vers 412, à l'époque même où l'évêque d'Hippone entreprenait de composer sa *Cité de Dieu* ¹². Revenons alors au second volet de la prophétie de Joad :

Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez.
Jérusalem renaît plus charmante, et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?
Lève, Jérusalem, lève sa tête altière.

(III,7, v.1159-1166)

« Chantez », n'a-t-il pas dit, lui aussi, Augustin?

Mais reprenons courage, ayons confiance, Agée et Zacharie nous relèvent, chantant notre libération future. Ils ont chanté pour ce peuple, et leur prédiction s'est accomplie. Ne s'accomplira-t-elle pas pour le peuple chrétien? ¹³

Dans ce contexte augustinien, les notes savantes de Racine sur les vers

¹¹ Saint Augustin, *Ennaratio in Psalmum (In Ps)* 148,4; Patrologia Latina (P.L.), 37, col. 1940: « *Significaverunt in mysterio vitam futurum* ». La traduction est empruntée à *Opera omnia*, Paris, Vivès, 1869-1878. T.11,15.

¹² Au sujet de la composition et du plan de *La Cité de Dieu*, voir A. Lauras et H. Rondet, *Le thème des deux cités dans l'œuvre de saint Augustin*, dans *Études Augustiniennes*, Paris, Aubier, 1953, p.99-160.

¹³ Saint Augustin, *In Ps.* 148,4.

1159 et 1165 sont d'une importance primordiale : « l'Église » pour la « Jérusalem nouvelle », et « les Gentils » pour « Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés ». Il faut préciser que toute la vision que le poète nous propose ici trouve pour appui et pour base le texte biblique. Les vers 1164-1165 sont du texte d'*Isaïe*, XLIX, 21, qui se joint finalement au verset 10 du *Psaume* 26. Et c'est ce dernier que saint Augustin commente en opposant Jérusalem et Babylone :

« *Pater meus et mater mea dereliquerunt me* » : « Mon père et ma mère m'ont abandonné. » *Dominus autem assumpsit me*, « le Seigneur, lui, m'a reçu » (*Ps.* 26,10). Outre les deux parents dont nous sommes nés charnellement [...] nous avons ici-bas, nous avons eu plutôt, un autre père et une autre mère. Notre père est selon le siècle est le diable [...] Si tel est le père de tous les impies, agissant parmi les fils de l'incrédulité (*Ephes.*,2,2), quelle est donc leur mère? C'est une cité appelée Babylone [...] c'est en elle que nous sommes nés. Mais nous avons connu un autre père, qui est Dieu, [...] nous avons connu une autre mère, la Jérusalem céleste, qui est la sainte Église, et dont une portion est en pèlerinage sur terre; nous avons abandonné Babylone ¹⁴.

Qu'ils l'appellent « Jérusalem nouvelle » ou « Jérusalem céleste », lorsque Racine et Augustin identifient Jérusalem avec « l'Église », ils s'appuient tous deux sur l'*Apocalypse*, XXI, 2 : « J'ai vu la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, descendant du ciel, venant de Dieu ». Rappelons que l'Ancien Testament, le psautier surtout, parlait de Jérusalem comme de la cité sainte : « *Gloriosa dicta sunt de Te, civitas Dei* » (*Ps.* 86,3); et que l'*Épître aux Hébreux* (XII,22) et l'*Apocalypse* (III,12) appliquent l'expression « *civitas Dei* » à la Jérusalem nouvelle ¹⁵.

De ce point de vue, pour mesurer la portée de la prophétie de Joad, rien n'est plus éclairant que de relire le sermon d'Augustin sur le *Psaume* 86, qui est entièrement consacré à la Jérusalem céleste. Là, Augustin rapproche les expressions du psalmiste : « ses fondements sont posés sur les saintes montagnes » (*Ps.* 86,1) des textes pauliniens sur l'Église qui a pour fondement

¹⁴ *In Ps.* 26, II,18, P.L., 36,208.

¹⁵ *Hbr* XII,22 : « *ad Sion montem et civitatem Dei viventis Hierusalem caelestem* » ; *Apc* III,12 : « *et nomen civitatis Dei mei novae Hierusalem* ».

les apôtres et les prophètes (*Ephes.*, II,19) et avant tout le Christ, pierre angulaire de l'édifice. Nous citons alors le passage qui suit, où il aborde la formule qui pourrait servir d'exergue à son grand ouvrage :

On a dit de toi de grandes choses, ô cité de Dieu (Ps. 86,3). Le psalmiste dit cela comme s'il contemplait cette cité, Jérusalem, sur terre. Voyez, en effet, quelle est la cité dont il parle et dont on a dit des choses très glorieuses. Car cette Jérusalem terrestre a été détruite; livrée aux ennemis, elle est tombée à terre; [...] En cette cité, dit-il, comme parlant au nom de Dieu, je me souviendrai de Rahab, je me souviendrai de Babylone. Écoutez la suite en effet : car les étrangers, Tyr et les Ethiopiens ont tous été là. Oui, à juste titre, *on a dit de toi des choses glorieuses, ô cité de Dieu*; là où ne se trouve pas seulement, en effet, le peuple juif, descendant d'Abraham selon la chair, mais où se trouve toutes les nations ¹⁶.

Ainsi parle-t-il de « l'Église des Gentils ». Mais revenons à notre texte de la prophétie; Joad la terminera.

III. Unique est la cité de Dieu

Regarde tous ces Rois de ta gloire étonnés.
 Les Rois des Nations devant toi prosternés
 De tes pieds baisent la poussière.
 Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
 Heureux! Qui pour Sion d'une sainte ferveur
 Sentira son âme embrasée.
 Cieux, répandez votre rosée,
 Et que la Terre enfante son Sauveur...

(III,7, v.1167-1174)

On ne peut s'empêcher d'admirer cet amalgame de textes qui embrasse en seize vers, d'un seul regard, l'immensité des siècles. Prenant une telle ampleur, cette vision racinienne est en parfait accord avec celle de la cité de Dieu, surtout avec celle qui est projetée par Augustin dans *l'Enarration sur le Psaume 61*. Là aussi, la vision du saint docteur ne cesse pas de s'élargir :

¹⁶ *In Ps.* 86,6, 1105-1106.

depuis le meurtre d'Abel jusqu'à celui de Zacharie, l'Église du Christ verse son sang, elle, la cité sainte fondée dès avant l'origine du monde par quelqu'un qui a voulu, comme homme, naître ensuite en son sein, à un moment bien précis de l'histoire. Il nous semble bien que ce sermon est aussi une réponse à la question posée par le chœur d'*Athalie* :

Combien de temps, Seigneur, combien de temps encore
Verrons-nous contre toi les Méchants s'élever?

(II,9, v.810-811)

Voici le texte d'Augustin :

Jusques à quand accablerez-vous un homme? (Ps. 61,4). Tout ce qu'ont souffert les prophètes, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'à celui de Zacharie (*Matth.*, XXIII,35), tout cela a accablé cet homme. [...] La Jérusalem céleste, la cité sainte est une, unique cité ayant un roi unique. Le Roi de cette cité, c'est le Christ. [...] Ainsi donc, c'est la cité tout entière qui parle, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'à celui de Zacharie. Et ensuite, depuis le sang de Jean-Baptiste, par le sang des apôtres, par le sang des martyrs, par le sang de tous les fidèles du Christ¹⁷.

Le Christ est donc essentiellement le roi, remarquons-le. Ainsi, « son Christ » du vers 1485 d'*Athalie* désigne spécialement Joas, qui vient de recevoir l'onction de « l'huile sainte » (v.1411), lors de son sacre royal. Il nous paraît d'ailleurs très significatif de trouver le mot « Christ » au milieu de « cette guerre », des « flèches des méchants » qui s'adressent à Dieu :

Faisons, disent-ils, cesser
Les Fêtes de Dieu sur la terre.
De son joug importun délivrons les Mortels.
Massacrons tous ses Saints. Renversons ses Autels.
Que de son Nom, que de sa gloire
Il ne reste plus de mémoire.
Que ni lui ni son Christ ne règnent plus sur nous.

(IV,6, v.1479-1485)

¹⁷ *In Ps.* 61,4,731-732. C'est nous qui soulignons.

Comme il s'agit de Joas le Christ, « l'oint du Seigneur », l'onction royale est pratiquée dans notre pièce. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Augustin souligne plus d'une fois l'efficacité de cette onction, dont il voit la preuve dans le don de prophétie qui est conservé au roi Saül malgré ses fautes¹⁸. Mais aussi, dans le contexte chrétien, l'onction est le bien commun de tous les chrétiens, parce qu'ils ne font qu'un avec le Christ. Elle est essentiellement le sacrement de l'Esprit. Et au jour de la Pentecôte, cet Esprit sera descendu sur l'Église¹⁹.

Il est vrai que le drame d'*Athalie* est consacré entièrement à l'événement qui est « Joas reconnu et mis sur le trône ». Il suffit que Joas soit reconnu, parce qu'il est effectivement « cette ombre de l'avenir »²⁰, comme dit Augustin en désignant Saül; qu'il est parmi tous ces rois qui étaient la figure du seul et véritable Christ par leur onction prophétique²¹. Qui plus est, il est aussi un de ces prophètes de la postérité d'Aaron, dont le nom se répète plusieurs fois dans notre tragédie²², à titre d'« ombre du futur sacerdoce éternel » par laquelle Augustin entend le Christ²³. C'est pourquoi Joas est assimilé à « un autre Élie » (v.760), se joignant à ceux qui ont choisi « d'être méprisés dans la maison de Dieu »²⁴. Que la grâce soit le fondement de l'humilité chrétienne, le savent bien ces « rois des nations devant toi prosternés »(v.1168). Nous confirmons donc en ce Joas la « consubstantialité » du sacerdoce et de la royauté, comme l'a bien dit Jean Dubu²⁵.

« Tout ce que les fils d'Israël offriraient par le feu », « les prémices de tout sacrifice d'Israël », à cet appel d'Augustin²⁶, Racine ne peut rester indifférent. Il ne manque pas de les évoquer sur sa scène : « les prémices, / Les parfums et les sacrifices / Qu'on devait en ce jour offrir sur les autels » (v.1188-90). Et que voit-on en ces vers?

¹⁸ *De civ. Dei*, XVII,6. Cf. I *Samuel*, X,6.

¹⁹ *Ibid.*, XVII,4. Cf. I *Corinthiens*, XII,2; *Apocalypse*, II, 1-4.

²⁰ *Ibid.*, XVII,8 : « *Huic ergo umbrae futuri non propter ipsam,* »

²¹ *Ibid.*, XVII,10.

²² *Athalie*, vers 33,443,1355,1463 et 1466.

²³ *De civ. Dei*, XVII,6 : « *umbram futuri aeterni sacerdotii* » ; 5,10.

²⁴ *Ibid.*, XVII,5. Cf. *Psaume*, 83,11.

²⁵ J.Dubu, *op.cit.*, p.392.

²⁶ *De civ. Dei*, XVII,5.

D'un joug cruel il saura nos aïeux,
 Les nourrit au désert d'un pain délicieux.
 Il nous donne ses lois, il se donne lui-même.

(I,4, v.351-353)

Il est vrai que l'expression toute chrétienne du dernier vers a attiré la censure de l'Académie qui accusait son anachronisme. Faisant allusion à l'Eucharistie, ces vers nous invitent à lire avec le saint docteur la parole de saint Jean : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du siècle »²⁷. Voilà, tout ce qui est de cette « ombre du futur » nous semble constituer la véritable raison qui a amené Racine à choisir le jour de la Pentecôte pour celui où Joas fut proclamé, comme il l'avouait lui-même dans sa Préface.

Il n'est donc pas question pour le poète de cacher le fait que Joas tuera Zacharie et finira mauvais roi. Au contraire, il lui fallait le mettre au sommet de l'intrigue et clore sa tragédie avec la terrible prophétie d'Athalie, puisque là, on l'a déjà bien vu, c'est de toute une histoire humaine, de cet interminable « pèlerinage » terrestre vers la Cité de Dieu qu'il s'agit.

À travers cette histoire grandiose, Racine ne perd pas un instant de vue son Roi. Toutes les visions que le poète propose se ramènent au règne de Louis XIV. Lorsque le chœur chante :

Tout l'Univers est plein de sa magnificence,
 Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais.
 Son Empire a des temps précédé la naissance.
 Chantons, publions ses bienfaits.

(I,4, v.311-314)

Pourquoi ne pas voir dans « son Empire », « l'ombre du futur royaume destiné à subsister éternellement », telle qu'avait annoncée Augustin?²⁸ En effet, comme le dit l'évêque d'Hippone, « l'huile dont ce roi fut oint, ce chrême qui lui valut le nom de « l'oint » doit être pris dans un sens mystique comme signifiant un grand mystère »²⁹. Toutefois, Racine se contente d'y faire une

²⁷ *Ibid.*; *Jean*, VI,52.

²⁸ *De civ. Dei*, XVII,6 : « *futuri regni erat umbra in aeternitate mansuri* ».

²⁹ *Ibid.*

allusion assez élaborée, et de confirmer la doctrine officielle et traditionnelle en France, qui proclame que les rois tiennent leur sceptre de Dieu. Il reconnaît les dangers à fonder exclusivement sur l'onction le caractère sacré des rois.

S'il emploie ici le mot « empire » à la place de « cité » ou de « royaume », c'est qu'il n'a d'autre but que d'insister sur le rôle de celui qui exerce le pouvoir de la royauté. Le poète-historien, saisissant parfaitement le sens augustinien d'*imperium* qui est le commandement, le pouvoir de prendre toutes les mesures d'utilité publique³⁰, aurait tâché de nous persuader, comme un peu à la manière de Bossuet, que le prince généreux doit être aimé par ses sujets, et que son autorité perdrait de son charme si elle n'était pas acceptée comme un service et aimée comme un bienfait.

Toutes ces propositions trouveront pour appui le personnage même du Roi³¹. Dans le contexte de l'absolutisme politique de Louis XIV, du siècle du Roi Très Chrétien, Joas rejoindra Théodose dans la lignée des souverains de l'époque post-constantinienne. Ainsi Racine partage-t-il avec Augustin le rêve, rêve éternel de la théocratie. En lisant l'éloge de Théodose au livre V de *La Cité de Dieu*, Ph. Sellier va mettre en lumière les contradictions de ce rêve :

On se demande d'ailleurs si la méditation sur le cas d'un Théodose ne l'eût pas conduit à accentuer sa tendance à abaisser les institutions purement humaines : il eût sans doute pensé que la cité idéale où les justes gouvernent commençait à se réaliser sur la terre. Il eût absorbé le droit naturel de l'État dans la justice sur-naturelle et le droit ecclésiastique. L'évêque d'Hippone manque trop de confiance dans la nature pour pouvoir échapper à l'une de ces deux solutions : le mépris de la cité mauvaise, la théocratie. Or l'ensemble de son œuvre présente la seconde comme un rêve et la première comme la réalité. C'est seulement à l'issue de notre exil que le rêve deviendra réalité et que l'ancienne réalité s'évanouira comme un mauvais rêve³².

³⁰ *Ibid.*, XIX,14.

³¹ Voir les *Mémoires* de Louis XIV (destinés à l'instruction du Dauphin), Œuvres, Paris, Garnery, 1806, t.II.

³² Philippe Sellier, *Pascal et saint Augustin*, Albin Michel, 1995 (Première édition : Armand Colin, 1970), p.205.

Nous nous demandons alors s'il n'y a guère place, dans l'économie augustinienne du salut, pour les rois « injustes ». Le roi « juste » est seul légitime, qui a le droit de commander à ses sujets, parce que l'Église, seule gardienne de la vraie justice, pourra, par l'organe de son Chef, le Souverain Pontife, exclure de son sein le roi « injuste », le déclarer inapte à régner, bref le déposer. Le droit naturel de l'État se trouve ainsi complètement absorbé dans la justice surnaturelle. Autrefois, comme saint Paul a reconnu la légitimité de l'empire de Néron, comme Jérémie la trouvait dans la soumission aux rois de Babylone³³, le droit naturel de l'État était le fondement de la souveraineté des empires païens et des rois infidèles, comme des princes chrétiens. C'était aussi, chez saint Augustin qui se plaisait à mettre les deux cités en un contraste frappant, comme région intermédiaire et moyenne entre les deux. Et c'est cette région intermédiaire qui lui permettait d'établir un parallèle entre la paix romaine et la paix de l'éternité : « *Ut mur et nos pace Babyloniae* », nous usons nous aussi de la paix de Babylone³⁴.

Dans cette formule de la paix, il y a des chances que nous trouvions la synthèse; l'État, chargé de procurer sur terre le bien commun, n'a pas les promesses d'éternité que possède l'Église, mais il n'en est pas moins un auxiliaire de l'œuvre divine. La paix de la terre est souvent l'une des conditions les plus efficaces de l'avancement de la cité de Dieu. Saint Augustin avait souligné que son mode d'exposition, l'antagonisme, ne doit pas faire oublier que les deux cités cheminent en même temps³⁵. Sur ce point, l'augustinisme s'oriente dans la ligne d'un humanisme chrétien, mais pour autant que l'histoire de l'humanité répète l'histoire de Caïn et Abel³⁶, Augustin incline à croire que la tension entre l'Église et l'État, la cité de Dieu et la cité terrestre, serait plus souvent faite de lutte que de collaboration³⁷. De là, cette affirmation : « son [de l'Église] ennemie est la cité du démon,

³³ *De civ. Dei*, XIX,26.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, XVIII,1.

³⁶ *Ibid.*, XV,1,5.

³⁷ *Ibid.*, XIX,17.

Babylone »³⁸. C'est ainsi que la Babylone historique, type de toutes les puissances temporelles, Rome surtout, Babylone de l'Occident, devient souvent comme une incarnation de la cité mauvaise.

Racine reste fidèle à la doctrine officielle et traditionnelle en France, qui proclame que les rois tiennent leur sceptre de Dieu. Derrière ce trône de Joas, qui n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu même, au dire de Bossuet³⁹, on a remarqué l'éloge de la monarchie française et surtout de la loi salique. Ici c'est le grand-prêtre Joad qui juge les aptitudes au trône :

Il faut que sur le trône un Roi soit élevé,
 Qui se souviennne un jour qu'au rang de ses Ancêtres
 Dieu l'a fait remonter par la main de ses Prêtres,

(I,2, v.278-280)

L'interrogatoire de Joas qui se déroule dans la scène 2 de l'acte IV, mise en un contraste frappant avec celle menée par Athalie au second acte, a convaincu Joad de la compétence de Joas en matière politique. Mais c'est surtout dans le rôle tutélaire envers la vraie religion que ce grand-prêtre reconnaît la légitimité du pouvoir. Il est vrai que ce « zèle » de Joad⁴⁰, son ferveur religieuse, frôle le cléricanisme intégral qui a gêné plus d'un admirateur d'*Athalie*, dont Voltaire. Mais en fait, ce zèle, faisant écho à celui de Louis XIV exalté par la Piété dans le prologue d'*Esther*, « Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore », repousse cette crainte :

Lui seul invariable, et fondé sur la Foi,
 Ne cherche, ne regarde, et n'écoute que toi;
 Et bravant du Démon l'impuissant artifice,
 De la Religion soutient tout l'édifice.

(*Esther*, Prologue, v.37-40)

Ce zèle n'est qu'à lui, le Roi très-chrétien, qui résiste à presque toute

³⁸ *Ibid.*, XVII,16.

³⁹ J.-B. Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, III,2. (éd. critique de J.Le Brun, Genève, Droz, 1967, p.65.)

⁴⁰ *Athalie*, v.440 : « Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre ».

l'Europe, y compris Rome, liguée contre lui.

Or la mort de Jézabel, la vieille reine qui avait fait mourir tous les prophètes du Seigneur, ne cesse de hanter Joad comme Athalie. En fait, cet épisode ne sert qu'à accentuer l'affrontement des deux « justices » : celle que revendique la reine impie, cherchant la justification de son désir de vengeance : « Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité » (v.709), et celle qu'invoque Joad, celle dont Dieu est l'auteur⁴¹. C'est pourquoi Racine a réservé une sorte d'apologie à cette grande reine :

Le Ciel même a pris soin de me justifier.
 Sur d'éclatants succès ma puissance établie
 A fait jusqu'aux deux Mers respecter Athalie.
 Par moi Jérusalem goûte un calme profond.

(II,5, v.470-473)

Trait significatif, cette apologie n'est ni dans l'Écriture sainte, ni dans Josèphe⁴², elle est à Racine fidèle à Bossuet qui respectait jusque chez l'usurpateur l'autorité qui avait maintenu l'État. Toutefois, clair est aux yeux de tous quelle est la justice qui l'emportera, quand on écoute le refrain du chant du chœur : « Ô justice, ô bonté suprême! / Que de raisons, quelle douceur extrême / D'engager à ce Dieu son amour et sa foi! » (v.348-350). Racine a pris soin de légitimer la révolte de Joad, en marquant cette usurpatrice du sceau de « contre Dieu » :

Huit ans déjà passés une impie Étrangère
 Du sceptre de David usurpe tous les droits,
 Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
 Des enfants de son fils détestable homicide,
 Et même contre Dieu lève son bras perfide.

(I,1, v.73-76)

Et lorsque la prophétie de Joad nous mène à la vision de la Jérusalem

⁴¹ *Ibid.*, I,2, v.226-234.

⁴² *Antiquités juives*, IX,7, traduites par Arnaud d'Andilly en 1681. Voir Préface d'*Athalie*.

nouvelle, la Cité sainte, cette justice sera incarnée par le Christ. La justice chrétienne prend la relève de l'Ancienne Loi. Joad, qui était si farouche, fanatique sanguinaire comme cette Loi, s'inspirant de la charité, exhorte Joas à l'observation de la justice nouvelle avec une attention spéciale aux deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain. Le premier devoir royal, dit-il, est de servir Dieu :

Promettez sur ce Livre et devant ces témoins,
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins,
Que sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

(IV, 3, v.1403-1408)

Racine redevenu chrétien ne considérait plus les rois que comme les élus de Dieu. Ici, on entend l'écho lointain de l'éternel rêve augustinien. Racine sait que c'est un rêve, et c'est pourquoi il a terminé sa tragédie avec la prophétie d'Athalie. Du reste, il en arrive à intégrer le drame d'hérédité dans l'idée de la justice surnaturelle, qui était, chez saint Augustin, on le sait bien, le fondement de la Cité de Dieu.